

Justificatif généré le 25/03/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/03/2024  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/731359](http://www.actu-juridique.fr/a/731359)  
N° d'annonce : 731359

## ABR

Société civile au capital de 1.460.001 €

**Siège social** : 5B Rue Parmentier 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

983 800 632 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2024, des délibérations de l'AGE, il a été :

- décidé la transformation de la société en Société à responsabilité limitée, sans que cela n'implique la création d'un être moral nouveau. La dénomination, la durée, l'objet, le siège social restent inchangés ; le capital social reste fixé à 1 460 001,00 euros, divisé en 1 460 001 parts sociales de 1 euro chacune,
- Approuvé purement et simplement, sous sa forme nouvelle, le texte des statuts.

Cette déclaration entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme.

Sous sa nouvelle forme la société aura pour Gérant : M. Arthur DE BROYER DES ROCHES, demeurant 5B Rue Parmentier, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Pour Avis

La gérance.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeRpExfMj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRpExfMj>

